

## Les glaces sur le fleuve

Il fut un temps que le fleuve gelait d'une rive à l'autre, sur une période d'environ quatre mois. Nombreuses étaient les occasions de profiter des belles journées hivernales en allant patiner, marcher ou jouer sur la glace. Les membres de la famille Deschamps de la pointe de Repentigny espéraient une bonne épaisseur de glace pour aller chercher du foin dans les granges des îles et pour s'approvisionner en glace du fleuve qu'ils empilaient dans la glacière. Quant aux anciens Repentinois, c'était le temps d'aller sur la rive sud rendre visite aux parents et amis de Varennes et Verchères. Certains s'approvisionnaient en bois de chauffage qu'ils allaient chercher sur la rive sud.

La présence d'un brise-glace en face de Repentigny, en fin mars ou au début d'avril, signifiait l'arrivée du printemps.

Dans les années 1930 jusqu'à la fin des années 1950, l'ouverture du chenal à la navigation maritime, passant du côté de Varennes, était assurée par un brise-glace. En 1946, je me rappelle être allé avec mon père voir de près le brise-glace *N.B. McLean*.

D'ailleurs, mon père (photographie ci-contre) et son frère, Robert, (photographie ci-dessous) prenaient plaisir à se rendre sur la glace et à s'approcher du bateau lorsque celui-ci arrêtait sa progression vers l'avant pour ensuite reculer.



Je me rappelle du *NGCC Ernest Lapointe* qui fut un autre brise-glace qui effectuait des opérations de déglacage du chenal de la navigation des bateaux de marchandises.

L'aéroglysseur à l'œuvre sur le fleuve Saint-Laurent.

Depuis plus de trente ans, l'aéroglysseur de la Garde côtière canadienne a remplacé le brise-glace sur le fleuve. C'est un événement attendu à chaque printemps. Ce véhicule amphibie opère en bordure de la rive nord du fleuve et non dans le chenal de la voie maritime qui se trouve près de la rive sud. Son rôle n'est pas d'ouvrir un chenal à la navigation mais de briser la glace et permettre leur déplacement.

Le travail de déglacage des cours d'eau s'effectue selon les conditions de la météo et les priorités des demandes de la sécurité civile du Québec rattachée au ministère de la Sécurité publique.

La fonte des glaces et la formation d'éventuels embâcles sont des causes d'inondation au Québec. Afin d'éviter les dégâts, l'aéroglysseur de la Garde côtière intervient à l'arrivée du redoux, avant la débâcle, pour dégager les glaces sur le fleuve, marquant ainsi la fin de la présence de glace ferme, ce qui signifie l'arrivée prochaine du printemps.